

ELIE KLEIMAN

Associé

Elie Kleiman a plus de trente ans d'expérience en matière de résolution des conflits devant les juridictions françaises et arbitrales internationales. Il est intervenu dans nombre de litiges complexes relevant d'aspects stratégiques variés de la vie des entreprises tels qu'investissements, fusions-acquisitions et joint-ventures, responsabilité des dirigeants et fraude, contrats à long-terme, construction, licences et distribution, et recouvrant une étendue de secteurs de l'industrie et des services : énergie, mines, chimie, sciences de la vie, institutions financières, logistique et transport, infrastructures et TMT.

Elie Kleiman plaide et coordonne des équipes de défense devant les tribunaux français et francophones, ainsi qu'en arbitrage international en application des règles institutionnelles de l'ICC, du CIRDI, de l'AAA, de la LCIA ou du NAI et également lors de procédures ad hoc en vertu des règles de la CNUDCI. Il siège régulièrement en qualité d'arbitre ou médiateur.

Membre actif de la communauté juridique de la place de Paris, Elie Kleiman est Président de l'association 'Paris Place d'Arbitrage', membre de Paris Place de Droit et Expert au Club des Juristes. Il est l'auteur de nombreuses publications sur l'arbitrage international et la résolution des conflits qu'il enseigne dans plusieurs universités parisiennes.

DOMAINES D'INTERVENTION

Contentieux et arbitrage international

BUREAUX

Paris

FORMATION

Université de Paris II-Panthéon Assas, DEA droit international (1987) ; Université de Paris X-Nanterre, Maîtrise droit privé (1986)

BARREAUX ET JURIDICTIONS

Paris



DISTINCTIONS

Classé chaque année parmi les meilleurs avocats en arbitrage international en France par *Chambers Global*, *Chambers Europe* et *The Legal 500 EMEA*

LANGUES PARLÉES

Anglais, Français

